

DESCRIPTIONS DES COLLOQUES DE L'INM

JANVIER – DÉCEMBRE 2022

LISTE PRINCIPALE – regroupant tous les colloques pour lesquels l'INM a contribué à la planification

Table des matières

COLLOQUE DEMANDÉS PAR LES TRIBUNAUX.....	1
Colombie-Britannique	1
Alberta.....	3
Saskatchewan.....	5
Manitoba.....	7
Ontario	9
Québec.....	10
Provinces de l'Atlantique.....	15
Tribunaux du Nord	19
Cours fédérales	20
COLLOQUES NATIONAUX.....	22

COLLOQUE RATTACHÉS AUX TRIBUNAUX

Colombie-Britannique

TITRE : Colloque de formation de la Cour suprême de la Colombie-Britannique : colloque pour les nouveaux juges

FOURNISSEUR : Cour suprême de la Colombie-Britannique

Date : 24 mai 2022

Aperçu : Ce programme d'une journée destiné aux nouveaux juges de la Cour suprême de la Colombie-Britannique a été donné par des membres chevronnés de la Cour. Il a offert un survol des aspects pratiques du rôle de juge.

Objectif : L'objectif consistait à aider les juges nouvellement nommés à faire la transition entre la pratique d'avocat et la magistrature.

Sommaire : Des juges d'expérience ont abordé divers sujets, dont la gestion des requêtes au juge siégeant en chambre, les défis particuliers du droit familial et la gestion des causes prises en délibéré. À la fin, les nouveaux juges ont reçu des conseils pratiques sur le circuit et ont pu poser des questions aux juges d'expérience.

TITRE : Colloque de formation de la Cour suprême de la Colombie-Britannique

FOURNISSEUR : Cour suprême de la Colombie-Britannique

Dates : 25 au 27 mai 2022

Aperçu : Ce programme de deux jours destiné aux juges de la Cour suprême de la Colombie-Britannique a traité de sujets variés, dont les tendances récentes en droit criminel, des aspects procéduraux et des questions financières dans les affaires de droit familial et de fiducie.

Objectifs : Le colloque visait à renforcer les compétences pratiques des juges pour les aider à surmonter les difficultés auxquelles ils se butent en salle d'audience. Il s'agissait aussi de les mettre au parfum des développements récents en droit criminel et dans le domaine des actions collectives.

Sommaire : Le Colloque de formation de la Cour suprême de la Colombie-Britannique a ratissé large, explorant des questions financières complexes qui se posent dans des affaires familiales et des causes impliquant des fiducies par interprétation, notamment au sujet des pensions et des analyses de revenu. D'autres séances ont parlé d'extradition, d'injonctions, d'actions collectives, de questions procédurales et des développements récents en droit criminel.

TITRE : Colloque de formation de la Cour suprême de la Colombie-Britannique

FOURNISSEUR : Cour suprême de la Colombie-Britannique

Dates : 8 au 10 novembre 2022

Aperçu : Ce programme destiné aux juges de la Cour suprême de la Colombie-Britannique a exploré des tendances et des développements récents dans trois principaux domaines du droit : familial, civil et criminel.

Objectifs : Le colloque visait à parler des décisions récentes et des difficultés potentielles en droit civil et criminel. Il s'agissait aussi de renforcer les compétences pratiques des juges pour ce qui est de la prise en compte du contexte social dans leur rôle, notamment à l'intersection du droit criminel et des traditions juridiques autochtones et dans le contexte des évaluations de la crédibilité.

Sommaire : Le programme a débuté par une discussion sur le bien-être des juges, au cours de laquelle des facteurs de stress potentiels dans la salle d'audience et en dehors ont été relevés. Parmi les autres sujets : la jurisprudence récente sur le déménagement en droit de la famille et des questions potentielles en matière de diffamation, notamment dans le contexte d'allégations d'agression sexuelle, de la législation contre les poursuites-bâillons et de la communication de la preuve. Dans d'autres séances, il a été question de l'intersection entre les traditions juridiques autochtones et le droit criminel, des évaluations de la crédibilité et du contexte culturel, et des conférences préparatoires efficaces dans les affaires civiles et criminelles.

TITRE : Colloque de formation de la Cour du Banc de la Reine de l'Alberta : 101 (EN LIGNE)

FOURNISSEUR : Cour du Banc de la Reine de l'Alberta

Date : 25 janvier 2022

Aperçu : Ce colloque concernait le prononcé efficace de jugements rendus séance tenante. Il s'adressait d'abord aux juges nouvellement nommés de la Cour du Banc de la Reine de l'Alberta, mais des juges de tous les niveaux d'ancienneté y ont participé.

Objectif : L'objectif était de donner aux juges des stratégies concrètes pour les aider à rendre efficacement des jugements séance tenante.

Sommaire : Mené par des juges d'expérience et des universitaires qui ont utilisé une combinaison d'exposés théoriques et de mises en situation, ce programme en ligne était axé sur les quatre étapes de base du prononcé efficace d'un jugement séance tenante. Les participants ont vu comment : 1) cibler la question fondamentale, 2) utiliser une introduction pour annoncer une structure, 3) énoncer la question clé en litige et 4) parler à leur auditoire.

TITRE : Colloque de formation de la Cour du Banc de la Reine de l'Alberta (EN LIGNE)

FOURNISSEUR : Cour du Banc de la Reine de l'Alberta

Dates : 26 au 28 janvier 2022

Aperçu : Ce colloque de trois jours portait sur une variété de sujets juridiques et pratiques d'intérêt pour le travail à la Cour du Banc de la Reine de l'Alberta.

Objectifs : Les objectifs consistaient à sensibiliser les participants aux enjeux auxquels la Cour fait actuellement face et à renforcer leurs compétences et leurs connaissances sur divers sujets.

Sommaire : Les juges chevronnés, les universitaires et les autres praticiens qui ont mené ce colloque de trois jours ont utilisé une combinaison de présentations, de tables rondes et d'activités interactives pour parler de mises à jour des règles de preuve, de justice réparatrice, de pensions alimentaires entre époux, de technologie et de bien-être des juges.

TITRE : Colloque de formation de la Cour d'appel de l'Alberta (EN LIGNE)

FOURNISSEUR : Cour d'appel de l'Alberta

Dates : 26 au 28 janvier 2022

Aperçu : Ce colloque a traité de sujets variés qui sont d'intérêt pour les juges d'appel de l'Alberta.

Objectifs : Les objectifs étaient d'aider les participants à contrecarrer leurs biais inconscients et de discuter des répercussions de l'arrêt *R c Parranto* de la Cour suprême du Canada sur les appels concernant la détermination de la peine. Une mise à jour a aussi été faite sur le processus de numérisation des dossiers de la Cour.

Sommaire : Mené par des juges chevronnés de l'Alberta et de l'Ontario, ce colloque en ligne de deux jours proposait aux participants des exposés magistraux sur des questions entourant la détermination de la peine soulevées à la lumière de l'arrêt *R c Parranto* de la Cour suprême du Canada. Il a aussi traité des effets des biais inconscients sur le comportement humain, le jugement et la prise de décisions et de la façon de les reconnaître et de stopper leur influence.

TITRE : Colloque conjoint de formation de la Cour d'appel et de la Cour du Banc de la Reine de l'Alberta

FOURNISSEURS : Cour d'appel et Cour du Banc de la Reine de l'Alberta

Date : 31 mai 2022

Aperçu : Ce colloque d'une journée était axé sur différentes formes d'interprétation : interprétation législative, interprétation constitutionnelle et interprétation contractuelle.

Objectifs : Les objectifs consistaient à sensibiliser les participants et à renforcer leurs connaissances sur des questions d'interprétation pertinentes.

Sommaire : Des experts du milieu universitaire ont contribué à ces séances sur l'interprétation législative, constitutionnelle et contractuelle. Dans un mélange de cours théoriques et de tables rondes, ce colloque a exploré le concept de l'intention du législateur dans l'interprétation législative, l'obligation d'agir de bonne foi et d'exécution dans l'interprétation contractuelle et les différentes approches de l'interprétation constitutionnelle.

TITRE : Colloque de formation de la Cour d'appel de l'Alberta

FOURNISSEUR : Cour d'appel de l'Alberta

Dates : 27 et 28 septembre 2022

Aperçu : Ce colloque de formation a traité de sujets variés qui sont d'intérêt pour les juges d'appel de l'Alberta.

Objectif : L'objectif consistait à renforcer les connaissances des participants au sujet de la cryptomonnaie, de la violence conjugale et familiale, des éléments de preuve provenant de médias sociaux et des évaluations de l'incidence de l'origine ethnique et culturelle dans la détermination de la peine.

Sommaire : Mené par des experts dans chacun des sujets abordés, ce programme de deux jours mené en personne portait sur : la cryptomonnaie et son fonctionnement (dont la nature du secteur, la réglementation et les aspects pratiques de la question); différents types de violence conjugale et familiale et leurs répercussions sur les enfants et les adolescents, et des stratégies pratiques pour la gestion de la salle d'audience dans ces cas de violence; les particularités des éléments déposés en preuve qui proviennent des médias sociaux; l'état antérieur et actuel du droit concernant les évaluations de l'incidence de l'origine ethnique et culturelle en Alberta et ailleurs au Canada.

TITRE : Colloque de formation de la Cour du Banc du Roi de l'Alberta : 101

FOURNISSEUR : Cour du Banc du Roi de l'Alberta

Date : 5 octobre 2022

Aperçu : Ce colloque d'une demi-journée portait sur la mise en liberté provisoire et la détermination de la peine. Il s'adressait d'abord aux juges nouvellement nommés à la Cour du Banc du Roi de l'Alberta, mais des juges de tous les niveaux d'ancienneté y ont participé.

Objectifs : Les objectifs étaient de cibler les enjeux clés et de renforcer les compétences et les connaissances sur les règles entourant la mise en liberté provisoire et la détermination de la peine.

Sommaire : Mené par des juges de première instance et d'appel d'expérience, ce colloque d'une demi-journée a exploré les sujets suivants dans un mélange de présentations théoriques, de mises en situation et d'exercices en petits groupes : les fonctions de la mise en liberté provisoire; le fardeau de la preuve dans les révisions des décisions en matière de mise en liberté provisoire; les formes de mise en liberté; la rédaction de décisions sur la peine.

TITRE : Colloque de formation de la Cour du Banc du Roi de l'Alberta

FOURNISSEUR : Cour du Banc du Roi de l'Alberta

Dates : 5 au 7 octobre 2022

Aperçu : Ce colloque portait sur une variété de sujets juridiques et pratiques d'intérêt pour le travail à la Cour du Banc du Roi de l'Alberta.

Objectifs : Les objectifs consistaient à sensibiliser les participants aux enjeux auxquels la Cour fait actuellement face, à parfaire leurs compétences et à approfondir leurs connaissances sur divers sujets.

Sommaire : Les juges chevronnés, les universitaires et les autres praticiens qui ont mené ce colloque ont utilisé une combinaison de présentations, de tables rondes et d'activités interactives pour parler de procès et de jugements sommaires, de la croyance sincère mais erronée à l'âge, de l'évaluation de la crédibilité dans un contexte d'agression sexuelle et de l'interprétation de preuves scientifiques.

[Saskatchewan](#)

TITRE : Colloque de formation de la Cour du Banc de la Reine de la Saskatchewan

FOURNISSEUR : Cour du Banc de la Reine de la Saskatchewan

Dates : 31 mai au 3 juin 2022

Aperçu : Ce colloque a abordé divers sujets, dont le droit relatif aux agressions sexuelles, la science entourant la santé et le bien-être des juges, la conciliation travail-famille et les façons de gérer le stress inhérent à la fonction de juge.

Objectifs : Les objectifs consistaient à approfondir les connaissances des participants sur le droit en matière d'agressions sexuelles et sur des questions actuelles sur le droit criminel, les successions, le

droit de la famille et la saisie immobilière, et à leur donner des outils pour la conciliation travail-famille et la gestion du stress.

Sommaire : Ce colloque en personne s'est amorcé par des réunions de la Division du droit de la famille et du Comité de pratique en matière pénale, qui ont été suivies par de courtes séances sur le droit criminel, les successions, le droit de la famille et la saisie immobilière. Une mise à jour a été faite en matière d'agressions sexuelles, et un professeur de psychologie a parlé de la science entourant la santé et le bien-être des juges. Lors de la dernière journée, un juge à la retraite est venu faire une présentation sur la conciliation travail-famille, la résilience et le parcours de la carrière de juge.

TITRE : Colloque conjoint de formation des Cours d'appel de la Saskatchewan et du Manitoba

FOURNISSEURS : Cour d'appel de la Saskatchewan et Cour d'appel du Manitoba

Dates : 22 et 23 septembre 2022

Aperçu : Ce programme réunissant des juges de la Cour d'appel de la Saskatchewan et de la Cour d'appel du Manitoba portait sur des sujets intéressant les juges des deux cours.

Objectif : L'objectif de ce colloque de formation était d'approfondir les connaissances des participants sur divers sujets pertinents pour le travail de ces deux cours d'appel.

Sommaire : Ce colloque de formation conjoint a débuté par une visite facultative du Musée canadien pour les droits de la personne, au cours de laquelle les juges ont pu réfléchir sous un nouvel angle aux questions de droits de la personne qui se posent au tribunal. Le reste du programme de deux jours a été consacré aux développements récents en matière d'agression sexuelle, à des enjeux émergents en droit autochtone et au rôle changeant de la magistrature. La conférence principale portait sur la séparation des pouvoirs entre les branches exécutive, législative et judiciaire. Le colloque s'est conclu par une discussion ouverte à laquelle ont participé les juges en chef des deux cours au sujet des ressemblances et des différences entre leurs institutions.

TITRE : Cour du Banc du Roi de la Saskatchewan : Journée nationale de la vérité et de la réconciliation

FOURNISSEUR : Cour du Banc du Roi de la Saskatchewan

Date : 30 septembre 2022

Aperçu : Ce programme d'une demi-journée portait sur des enjeux et des récits liés à la vérité et la réconciliation en Saskatchewan.

Objectifs : En réponse aux appels à l'action de la Commission de vérité et réconciliation du Canada, ce programme d'une demi-journée a traité de ce que les juges voient dans la salle d'audience, exploré la dynamique particulière des peuples autochtones en Saskatchewan et discuté de la voie vers la réconciliation.

Sommaire : Mené par un Aîné d'une Première Nation locale et un universitaire d'expérience, ce programme a utilisé des récits, des exposés et des activités interactives et était axé sur la démarche de réconciliation à l'intérieur et à l'extérieur de la salle d'audience.

TITRE : Colloque de formation de la Cour du Banc du Roi de la Saskatchewan

FOURNISSEUR : Cour du Banc du Roi de la Saskatchewan

Dates : 6 au 8 décembre 2022

Aperçu : Ce colloque de trois jours portait sur une variété de sujets juridiques et pratiques d'intérêt pour le travail à la Cour du Banc du Roi de la Saskatchewan.

Objectifs : Les objectifs consistaient à sensibiliser les participants aux enjeux auxquels la Cour fait actuellement face, à leur inculquer des compétences concrètes et à parfaire leurs connaissances sur divers sujets.

Sommaire : Au moyen d'exposés magistraux, de tables rondes et d'activités interactives, des juges et des praticiens du droit chevronnés ont exploré les sujets suivants : protection de l'enfance; jugements séance tenante; nouveautés jurisprudentielles pertinentes pour la division de la famille et les divisions civile et criminelle; processus interne de la Cour pour le traitement des plaintes; mises à jour technologiques.

Manitoba

TITRE : Colloque de formation de la Cour du Banc de la Reine du Manitoba

FOURNISSEUR : Cour du Banc de la Reine du Manitoba

Dates : 21 et 22 avril 2022

Aperçu : Ce colloque a abordé de divers points de vue les devoirs et les responsabilités éthiques des juges. Les séances ont porté sur le devoir d'apprendre, sur les *Principes de déontologie judiciaire* du Conseil canadien de la magistrature et sur des enjeux liés à la preuve d'expert et aux biais inconscients. Une autre séance était axée sur la productivité des juges et les « obstacles » à l'exécution optimale de leurs fonctions.

Objectifs : Les objectifs étaient d'accroître la compréhension des participants des *Principes de déontologie judiciaire* dans différents contextes et de leur rôle dans l'administration efficace de la justice, de signaler des mises à jour importantes sur des questions de fond, et de donner aux juges des outils pour les aider à améliorer leur productivité.

Sommaire : Le programme a été présenté par un groupe multidisciplinaire de juges chevronnés, de juges à la retraite et d'universitaires. Les participants ont discuté des défis de la magistrature dans une société complexe où l'apprentissage, le désapprentissage, la réflexion et le questionnement sont essentiels à l'administration efficace de la justice, le tout à l'aune des aspirations des *Principes de déontologie judiciaire*. Les participants ont parlé du concept de « préférences automatiques », réfléchi à l'importance de se définir par des principes fondamentaux et vu un cadre d'apprentissage simplifié à utiliser en cas de dilemmes éthiques. Des séances sur la preuve d'expert ont permis aux participants d'appliquer ce cadre à des questions liées notamment à l'admissibilité d'éléments de preuve, aux biais inconscients, à la preuve scientifique et à l'expertise. Une séance subséquente portant sur la productivité des juges a mis l'accent sur des outils pratiques pour surmonter les « obstacles » à l'exécution optimale de leurs fonctions.

TITRE : Colloque de formation de la Cour d'appel du Manitoba

FOURNISSEUR : Cour d'appel du Manitoba

Date : 12 mai 2022

Aperçu : Ce colloque pratique d'une journée a donné des outils opportuns pour la résolution de conflits judiciaires en appel à la lumière des modifications récentes apportées à la *Loi sur la Cour d'appel* du Manitoba et des règles autorisant la résolution anticipée d'appels.

Objectif : L'objectif consistait à parfaire les compétences judiciaires qui sont nécessaires pour aider les parties à résoudre dès que possible leur litige au palier d'appel.

Sommaire : Mené par deux experts du milieu universitaire spécialisés en médiation et arbitration dans le milieu du travail et des affaires, le colloque s'est déroulé sous forme de séances hautement interactives sur le rôle du juge d'appel dans la résolution de différends, les principes de règlements conformes aux *Principes de déontologie judiciaire*, les écueils et avantages du règlement anticipé, l'évaluation du risque de litige en appel en fonction des intérêts des parties, et les impacts du règlement anticipé sur l'accès à la justice.

TITRE : Colloque de formation de la Cour du Banc du Roi du Manitoba

FOURNISSEUR : Cour du Banc du Roi du Manitoba

Dates : 13 et 14 octobre 2022

Aperçu : Ce colloque thématique portait sur la violence dans les contextes du droit familial et criminel; des mises à jour sur la jurisprudence de la Cour suprême du Canada ont également été présentées. Tous les juges ont assisté à des plénières sur la violence conjugale, sur son intersection avec le droit criminel et le droit de la famille et sur ses effets particuliers dans les communautés autochtones. Des séances connexes distinctes ont par la suite été offertes aux membres de la division de la famille et de la division générale de la Cour.

Objectifs : Le colloque visait à aider les participants à mieux comprendre la violence conjugale, la grande variété de comportements (notamment le contrôle coercitif) qui constituent de la violence conjugale entre adultes et sa prévalence et ses effets chez les femmes et les enfants autochtones. Des séances connexes ont servi à donner des mises à jour sur la jurisprudence de la Cour suprême du Canada et à explorer plus en profondeur la violence dans un contexte d'agression sexuelle (pour les membres de la Division générale de la Cour) et de droit familial et protection de l'enfance (pour les membres de la Division de la famille).

Sommaire : Ce colloque a été présenté par un groupe expérimenté de juges, de juges à la retraite, d'universitaires et d'avocats et leaders autochtones. Les participants ont fait le tour de la question de la violence conjugale et de ses effets sur les femmes et les enfants, tant sous l'angle du droit familial que celui du droit criminel; une attention particulière a été portée aux répercussions sur les personnes autochtones. Les participants de la division générale se sont penchés sur les aspects mentaux d'une infraction à la lumière de l'arrêt *R c Brown* rendu par la Cour suprême du Canada en 2022 relativement à l'intoxication volontaire et à l'automatisme. Des scénarios interactifs ont été utilisés pour explorer l'admissibilité limitée et les usages permis des antécédents sexuels du plaignant selon l'article 276 du Code criminel, et la production et la communication de dossiers de tiers selon l'article 278 du Code

criminel dans la foulée de l'arrêt *R c JJ* rendu en 2022 par la Cour suprême du Canada. Les participants de la division de la famille ont parlé des modifications apportées à la Loi sur le divorce dans le contexte de la violence familiale, de son intersection avec les lois provinciales, du modèle de traitement des causes de la Cour en présence de violence et des affaires de protection de l'enfance, notamment les effets de l'adoption du projet de loi C-92, *Loi concernant les enfants, les jeunes et les familles des Premières Nations, des Inuits et des Métis*. Les participants des deux divisions ont également discuté de mises à jour dans la jurisprudence de la Cour suprême du Canada qui ont des incidences sur le travail de la Cour.

Ontario

TITRE : Colloque de formation de printemps de la Cour supérieure de justice (Ontario)

FOURNISSEUR : Cour supérieure de justice (Ontario)

Dates : 4 au 6 mai 2022

Aperçu : Ce colloque portait sur les défis associés à la gestion d'instance dans les divers domaines de compétence de la Cour supérieure de justice (Ontario).

Objectif : L'objectif du colloque était d'approfondir les connaissances des participants sur divers sujets liés à la gestion d'instance selon les domaines de compétence de la Cour.

Sommaire : Cette formation de trois jours en présentiel portait sur la compétence multifonctionnelle de la Cour supérieure de justice de l'Ontario. Au fil d'exposés magistraux et de discussions dirigées, elle exposait la manière dont ce tribunal donne accès à la justice dans les différents domaines qui relèvent de sa compétence. Des juges chevronnés ont présenté des méthodes et des pratiques à privilégier pour administrer la justice dans des délais raisonnables. Des conférenciers sont venus présenter la perspective des tribunaux d'appel quant à la responsabilité et au pouvoir des juges de gérer les processus judiciaires.

TITRE : Colloque de formation Heidi S. Levenson Polowin de la Cour de la famille de la Cour supérieure de justice (Ontario)

FOURNISSEUR : Cour supérieure de justice (Ontario)

Date : 7 novembre 2022

Aperçu : Ce colloque s'adressant principalement aux juges des cours de la famille s'est donné juste avant le Colloque de formation d'automne de la Cour supérieure de justice de l'Ontario. Tous les membres du tribunal étaient cependant invités à y participer, vu l'actualité et l'intérêt des sujets traités.

Objectifs : Les objectifs principaux du colloque étaient de former les juges de la Cour de la famille sur deux sujets : le témoignage d'expert dans les affaires de protection de l'enfance et les conséquences de la violence familiale sur les enfants.

Sommaire : Proposant une combinaison d'exposés magistraux, de tables rondes et d'activités interactives, cette formation d'une journée portait sur le témoignage d'expert dans les affaires de

protection de l'enfance et sur les conséquences de la violence conjugale et familiale sur les enfants et les adolescents. Des experts et des universitaires de renom ainsi que des juges chevronnés ont entretenu les participants de ces sujets.

TITRE : Colloque de formation d'automne de la Cour supérieure de justice (Ontario)

FOURNISSEUR : Cour supérieure de justice (Ontario)

Dates : 8 au 10 novembre 2022

Aperçu : Ce colloque a traité de divers sujets d'actualité et d'intérêt liés à tous les domaines de compétence de la Cour supérieure de justice (Ontario).

Objectif : L'objectif de la formation était d'approfondir les connaissances des participants sur divers sujets liés à l'ensemble des domaines de compétence de la Cour et de leur faire acquérir des compétences pratiques utiles pour traiter des enjeux courants et émergents.

Sommaire : Les séances, animées par des spécialistes et des juges chevronnés, ont porté sur des sujets variés : les motions demandant qu'une question soit décidée avant l'instruction (Règle 21), la résilience et le bien-être des juges, les droits relatifs à l'utilisation du français dans les instances instruites en Ontario, l'obtention du point de vue d'un enfant en cour, les retards dans les affaires criminelles et les implications de la décision récente de la Cour suprême du Canada dans l'affaire *R c J.J.*

Québec

TITRE : Cour supérieure du Québec : réunion spéciale sur l'avenir de la Cour (EN LIGNE)

FOURNISSEUR : Cour supérieure du Québec

Dates : 12 mars 2022

Aperçu : Cette réunion spéciale d'une journée constituait la continuation de l'assemblée générale annuelle 2021 de la Cour supérieure du Québec, et portait spécifiquement sur la transformation numérique du système de justice.

Objectifs : La réunion spéciale avait pour principal objectif de faire le point sur la transformation numérique du système de justice que la pandémie a précipitée et, plus particulièrement, sur le rôle que joue, et sera appelée à jouer, la Cour dans le contexte de cette vaste entreprise de modernisation.

Sommaire : Après une brève mise en contexte, la réunion a débuté par la présentation de la méthodologie et les résultats du sondage que le Comité provincial de réflexion sur l'avenir de la justice virtuelle a réalisé à l'été 2021. Les séances suivantes ont permis aux membres de la Cour de faire le point sur l'état d'avancement des projets Lexius et Tremplin. Tout au long de la journée, des périodes de questions et des discussions en petits groupes portant entre autres sur la justice virtuelle et la numérisation du travail des juges ont permis aux participants de partager leurs points de vue et identifier les idées à retenir afin de contribuer au succès de la transformation numérique.

TITRE : Cour supérieure du Québec : Partage des biens en matière familiale - la société d'acquêts

FOURNISSEUR : Cour supérieure du Québec

Dates : 11 avril 2022

Aperçu : Ce programme d'une journée destiné aux juges de la Cour supérieure du Québec a porté exclusivement sur la société d'acquêts. Il s'adressait à tous les juges, indépendamment de leur niveau de familiarité avec ce sujet important en droit de la famille.

Objectifs : Misant sur une variété de méthodes d'apprentissage (exposés magistraux, questions télévotés, exemples pratiques), ce programme visait autant l'accroissement des connaissances que le développement des compétences. Ainsi, au terme de la journée intensive de formation, les participants étaient en mesure de bien qualifier les biens qui composent la société d'acquêts et d'établir leur valeur partageable.

Sommaire : Ce programme en droit de la famille a porté exclusivement sur la société d'acquêts. Des séances introductives ont d'abord permis de distinguer le régime primaire du régime matrimonial, d'aborder les règles relatives à la détermination du régime applicable et, enfin, de présenter celles qui encadrent sa dissolution. Le programme a ensuite traité du règlement et du partage de la société d'acquêts (masse des biens de chaque conjoint, qualification des biens les composant, établissement de leur valeur marchande, calcul des récompenses et des dettes, partage), avant d'aborder la question du traitement des autres dettes. Tout au long de la journée, des questions télévotés ont permis aux participants de mettre en application les enseignements prodigués et de tester leurs connaissances.

TITRE : Cour d'appel du Québec - Assemblée de formation du printemps (EN LIGNE)

FOURNISSEUR : Cour d'appel du Québec

Dates : 24 au 27 mai 2022

Aperçu : Cette assemblée de formation du printemps permettait aux juges de la plus haute instance judiciaire du Québec d'explorer un vaste éventail de sujets d'intérêt pour leur pratique; les sujets abordés touchaient tant les changements s'observant à la Cour d'appel du Québec que les transformations plus vastes que connaît actuellement le monde du droit et de la justice.

Objectifs : Tout au long du programme échelonné sur deux jours et demi, les participants ont acquis de nouvelles connaissances sur des sujets variés, mais aussi de nouvelles compétences et de nouveaux outils qu'ils peuvent mettre en application dans leur pratique quotidienne. Ils ont également été sensibilisés au contexte social entourant certains de ces sujets.

Sommaire : Cette assemblée de formation du printemps a misé sur les trois dimensions de la formation judiciaire, soit l'acquisition de connaissances, le développement de compétences et habiletés et la sensibilisation au contexte social entourant divers enjeux de droit et de justice. Le premier volet du programme était surtout axé sur certaines des transformations de fond que connaît actuellement le monde judiciaire, dont la dématérialisation de la justice et son impact sur les rituels judiciaires ainsi que la montée de la désobéissance civile. Elle a aussi été l'occasion d'aborder la question de l'avenir des tribunaux dans une société en changement. Le deuxième volet était, quant à lui, consacré à des questions d'ordre pratique intéressant la Cour, soit l'adoption d'un nouveau règlement de procédure civile, les leçons à retenir de la pandémie, le greffe et, enfin, le cheminement du dossier de son dépôt à

l'arrêt. Le programme s'est clôturé par des séances portant sur notre rapport collectif à la science et à la rationalité ainsi que sur l'évolution du projet Lexius du ministère de la Justice.

TITRE : Cour supérieure du Québec : Assemblée divisionnaire (Montréal)

FOURNISSEUR : Cour supérieure du Québec

Dates : 1 au 3 juin 2022

Aperçu : Cette assemblée a permis aux participants d'explorer un vaste éventail de sujets pertinents à l'exercice de leurs fonctions. Certains des thèmes s'adressaient à l'ensemble des juges de la Cour tandis que d'autres visaient plus spécifiquement les juges siégeant en matière civile ou encore les juges siégeant en matière criminelle.

Objectifs : Tout au long de la formation d'une journée et demie qui misait sur des méthodes d'apprentissage variées (exposés magistraux, questions télévotés, discussions en petits groupes, entretiens), les participants ont acquis de nouvelles connaissances sur des sujets divers, mais aussi de nouvelles compétences et de nouveaux outils qu'ils pourront mettre en application dans leur pratique quotidienne. Ils se sont également vus sensibilisés au contexte social entourant certains de ces sujets.

Sommaire : Cette assemblée divisionnaire a misé sur les trois dimensions de la formation judiciaire que sont l'acquisition des connaissances, le développement des compétences et habiletés et la sensibilisation au contexte social entourant divers enjeux de droit et de justice. La première journée prévoyait des séances simultanées. Les juges qui entendent des causes civiles ont ainsi assisté à des séances portant sur les sujets suivants : la *Loi modifiant le Code civil, le Code de procédure civile, la Loi sur le curateur public et diverses dispositions en matière de protection des personnes*, la désignation d'un avocat pour les interrogatoires en contexte de violence en matière familiale et, enfin, les autorisations de soins. En outre, de courtes capsules abordaient les modèles amoureux d'aujourd'hui, la triparenté et la triparentalité et, enfin, le nouveau lexique des genres, des identités et des sexualités. Les juges qui entendent des causes criminelles se sont penchés sur le racisme systémique et la justice criminelle, sur le recours aux déclarations lors des interrogatoires et des contre-interrogatoires, sur les audiences virtuelles en matière criminelle et, enfin, sur la situation en Ukraine à l'aune du droit pénal international. Le lendemain, tous les juges ont eu droit des séances traitant de la diversité sexuelle, l'écriture inclusive, et les réalités autochtones.

TITRE : Cour supérieure du Québec : Assemblée divisionnaire (Québec) - Le savoir-être et le savoir-faire du juge : pistes de réflexion

FOURNISSEUR : Cour supérieure du Québec

Dates : 1 au 3 juin 2022

Aperçu : Cette assemblée de formations s'adressait aux juges de la Division de Québec de la Cour supérieure du Québec. Elle portait sur un éventail de sujets et d'enjeux pertinents à leurs fonctions, sujets qui touchaient à la fois au droit substantif, aux compétences et à la connaissance du contexte social.

Objectif : Les objectifs de la formation étaient d’approfondir les connaissances des juges participants en matière de droit substantif, de renforcer leur savoir-faire et savoir-être, et de leur amener à réfléchir de façon critique à leur perception des contextes culturel, social et économique, le tout afin de mieux les outiller pour surmonter les défis qui peuvent surgir à l’intérieur et à l’extérieur de la salle d’audience.

Sommaire : L’assemblée s’est amorcée avec un examen de la validité des accords de séparation en matière familiale, avant de s’attarder à l’historique social et juridique de la communauté LGBTQ2S+ au Québec ainsi que de la sémantique et des concepts de base pour nommer la diversité sexuelle. S’en est suivi un état des lieux des demandes d’autorisation de soins, auquel ont participé des intervenants des différents milieux impliqués dans ces demandes. Des ateliers pratiques ont entre autres porté sur le traitement des demandes de récusation et les principes régissant l’outrage au tribunal. La formation s’est soldée par une présentation visant à sensibiliser les juges participants aux défis importants auxquels devra faire face le Québec dans la décennie qui vient et au-delà et les moyens de les relever, en portant une attention particulière à l’impact qu’aura la transition démographique sur la société québécoise.

TITRE : Cour supérieure du Québec : Assemblée générale annuelle

FOURNISSEUR : Cour supérieure du Québec

Dates : 12 au 14 octobre 2022

Aperçu : Cette assemblée a permis aux participants d’explorer un vaste éventail de sujets pertinents à l’exercice de leurs fonctions.

Objectifs : Tout au long de la formation d’une journée et demie qui misait sur des méthodes d’apprentissage variées (exposés magistraux, questions télévoteurs, discussions en petits groupes), les participants ont acquis de nouvelles connaissances sur des sujets divers, mais aussi de nouvelles compétences et de nouveaux outils qu’ils pourront mettre en application dans leur pratique quotidienne. Ils se sont également vus sensibilisés au contexte social entourant certains de ces sujets.

Sommaire : Cette assemblée générale annuelle a misé sur les trois dimensions de la formation judiciaire que sont l’acquisition des connaissances, le développement des compétences et habiletés et la sensibilisation au contexte social entourant divers enjeux de droit et de justice. Un premier volet de la formation a été consacré à l’importante question de la violence conjugale, un sujet qui a été abordé de manière à la fois théorique et pratique. Les participants se sont ensuite penchés sur le thème tout aussi important des réalités autochtones, réalités dépeintes autant au regard du droit que du contexte social entourant celui-ci. La journée a aussi permis la présentation de capsules portant sur des ressources et outils à l’intention des juges nouvellement nommés et sur la recherche juridique express. D’autres séances et ateliers ont notamment traité de l’évolution du droit criminel et de l’étude des fonctions d’inclusion et d’exclusion des droits fondamentaux à l’aune de la sociologie juridique.

TITRE : Cour d'appel du Québec : Assemblée générale annuelle

FOURNISSEUR : Cour d'appel du Québec

Dates : 12 au 14 octobre 2022

Aperçu : Cette assemblée générale annuelle permettait aux juges de la Cour d'appel du Québec d'explorer en profondeur un sujet d'intérêt pour leur pratique : la rédaction de jugements.

Objectif : Ce programme avait pour objectifs d'emmener les juges de la Cour d'appel à améliorer leurs compétences en matière de rédaction, à leur fournir des outils pratiques au rôle du juge à titre de rédacteur et à leur donner l'occasion de revoir ensemble leurs méthodes de travail.

Sommaire : Articulée autour du thème de la rédaction de jugements, cette formation mettait l'accent sur des outils pratiques de rédaction et comportait des moments de discussions sur les méthodes de travail de la Cour. Lors du premier jour du programme, un juge de la Cour a partagé ses réflexions sur la rédaction des jugements et, par la suite, un panel de juristes a jeté un regard externe sur les arrêts prononcés par la Cour. Lors du deuxième jour, les participants ont abordé certains sujets et tendances actuelle relativement à la rédaction, notamment l'écriture épiciène, la clarté et la concision en matière de rédaction, la technologie au service de la rédaction et les techniques de révision. Finalement, les juges de la Cour ont pu revoir les techniques et concepts rédactionnels à la lumière des enseignements d'un professeur et auteur professionnel.

TITRE : Cour supérieure du Québec : Conférence de règlement à l'amiable

FOURNISSEUR : Cour supérieure du Québec

Dates : 23 au 25 novembre 2022

Aperçu : Ce programme de trois jours était une introduction aux conférences de règlement à l'amiable (CRA). Axé sur les compétences, il a permis aux juges participants de se familiariser avec le processus qui encadre les CRA et surtout d'apprendre et de mettre en application des techniques pour bien présider celles-ci.

Objectif : Ce programme visait à développer diverses compétences des juges en lien avec les CRA, dont notamment identifier les enjeux et les intérêts, gérer le processus de manière efficace et équitable, pratiquer différentes approches à la négociation, reconnaître les enjeux éthiques et appliquer les règles déontologiques, aider les parties à surmonter les barrières de résistance.

Sommaire : Cette formation a privilégié les études de cas afin d'aider les juges à développer et à mettre en pratique leurs compétences en matière de CRA. Misant sur des présentations par des juges d'expérience, des démonstrations interactives et des exercices en petits groupes, un premier volet de la formation avait pour but d'expliquer aux participants le processus à suivre lorsqu'on préside une CRA et de leur enseigner des techniques et stratégies qu'ils peuvent mettre en œuvre lorsqu'ils suivent ce processus. Un deuxième volet mettait l'accent sur des jeux de rôles, qui visaient à permettre aux juges de mettre en application les techniques enseignées et d'obtenir de la rétroaction des formateurs sur cette mise en application. Le dernier volet de la formation examinait les enjeux déontologiques liés aux CRA par l'entremise de cas pratiques discutés en petits groupes et en plénière.

TITRE : Cour supérieure du Québec : Partage des biens en matière familiale - le patrimoine familial

FOURNISSEUR : Cour supérieure du Québec

Dates : 5 décembre 2022

Aperçu : Ce programme d'une journée destiné aux juges de la Cour supérieure du Québec a porté exclusivement sur le patrimoine familial. Il s'adressait à tous les juges, indépendamment de leur niveau de familiarité avec ce sujet de première importance en droit de la famille.

Objectif : Misant sur une variété de méthodes d'apprentissage (exposés magistraux, démonstrations interactives, questions par télévotants, cas pratique), le programme visait autant l'accroissement des connaissances que le développement des compétences. Ainsi, au terme de la journée intensive de formation, les participants étaient en mesure de bien qualifier les biens qui composent le patrimoine familial et d'établir leur valeur partageable. La formation visait au surplus à leur faire acquérir de nouveaux réflexes en matière de gestion.

Sommaire : Ce programme en droit de la famille a porté exclusivement sur le patrimoine familial. Une introduction a d'abord permis de retracer son histoire et de rappeler les notions de base qui s'y rattachent. Ont ensuite été abordés la composition du patrimoine familial et l'établissement de sa valeur nette, avant que la formatrice ne traite des déductions et de la manière d'établir la valeur nette. La question du patrimoine familial a ensuite été examinée sous l'angle de la gestion à toute étape du dossier. Enfin, la dernière portion de la journée a été consacrée à un exercice pratique de calcul et de partage du patrimoine familial, donnant l'occasion aux participants de mettre en application les apprentissages de la journée.

Provinces de l'Atlantique

TITRE : Colloque de formation des Cours suprêmes de la Nouvelle-Écosse et de l'Île-du-Prince-Édouard

FOURNISSEURS : Cours suprêmes de la Nouvelle-Écosse et de l'Île-du-Prince-Édouard

Dates : 26 et 27 mai 2022

Aperçu : Ce colloque a traité de questions de fond, de contexte social et de compétences judiciaires, notamment le oui-dire et la preuve documentaire, la preuve électronique dans les procès pour agression sexuelle, le refus des enfants d'avoir des contacts et des questions de comptabilité financière relatives aux pensions.

Objectifs : Les objectifs étaient de porter à la connaissance des participants d'importants développements jurisprudentiels en droit criminel et familial, de les aider à acquérir des compétences pratiques pour gérer la preuve par oui-dire, la preuve électronique et les médias sociaux dans des affaires criminelles (plus particulièrement les cas d'agression sexuelle), de parfaire leur compréhension de questions liées à la réconciliation avec les peuples autochtones, de les aider à mieux comprendre les principes de comptabilité financière et leur applicabilité aux pensions, et de leur donner des techniques de gestion du stress.

Sommaire : Des juges d'expérience, des universitaires et des professionnels de la psychologie ont mené ce programme et offert aux participants l'occasion de parler de sujets liés à la preuve, au droit criminel,

à la famille et au contexte social, dont les suivants : nouveautés jurisprudentielles en droit criminel et droit de la famille, trucs pratiques pour la gestion du oui-dire, de la preuve électronique et du stress causé par la charge de travail. Ces sujets ont été explorés lors de présentations, de tables rondes et d'exercices pratiques.

TITRE : Colloque de formation de la Cour suprême de Terre-Neuve-et-Labrador

FOURNISSEUR : Cour suprême de Terre-Neuve-et-Labrador

Dates : 31 mai au 3 juin 2022

Aperçu : Ce colloque a abordé des questions de fond, de contexte social et de compétences judiciaires, notamment concernant la preuve électronique, la preuve d'expert et la crédibilité. Des juges d'expérience sont venus parler de considérations éthiques et du rôle de juge, à l'intérieur et à l'extérieur de la salle d'audience.

Objectifs : Les objectifs étaient de porter à la connaissance des participants des développements jurisprudentiels liés à la preuve électronique et d'expert, de parfaire leurs compétences en interprétation législative et en évaluation de la crédibilité, et de leur donner une meilleure compréhension du rôle que joue le juge au tribunal et dans la communauté.

Sommaire : Des juges d'expérience et des universitaires ont mené ce programme, qui s'est déroulé sous forme d'exposés magistraux, de discussions et d'activités interactives. Les séances ont fait un survol des difficultés de l'évaluation de la crédibilité, abordé des questions liées à preuve (plus particulièrement la preuve électronique et la preuve d'expert) et traité de principes d'interprétation législative. Il y a également eu une discussion dirigée sur le rôle que joue le juge à l'intérieur et à l'extérieur de la salle d'audience, et les participants ont appris de juges chevronnés des stratégies pratiques pour jongler avec diverses considérations déontologiques.

TITRE : Colloque de formation du Nouveau-Brunswick : Les conférences St-Andrews 2022 XV

FOURNISSEURS : Cour d'appel du Nouveau-Brunswick et Cour du Banc du Roi du Nouveau-Brunswick

Dates : 9 et 10 juin 2022

Aperçu : Ce programme réunissait des juges de la Cour d'appel du Nouveau-Brunswick, de la Cour du Banc du Roi du Nouveau-Brunswick et de la Cour provinciale du Nouveau-Brunswick. Il traitait de faits nouveaux importants en droit criminel, en particulier en matière d'agression sexuelle. Des séances connexes ont été proposées aux membres de la division de la famille.

Objectifs : Les objectifs du colloque étaient de communiquer aux participants des changements importants, et parfois évolutifs, aux règles de preuve et de procédure en matière d'agression sexuelle. Les séances connexes visaient à communiquer aux participants des changements concernant le soutien familial et à leur fournir des outils pour mieux comprendre le logiciel DivorceMate.

Sommaire : Dans le cadre d'exposés magistraux et d'activités interactives, des universitaires, des avocats d'expérience et des membres de la magistrature ont traité de la mécanique d'application de l'article 276 du Code criminel, des documents que la défense a en sa possession et de l'admissibilité de la preuve entourant la conduite après l'infraction. La séance simulatnée en droit de la famille portait sur

d'importantes nouveautés jurisprudentielles concernant les pensions alimentaires et comportait une démonstration de DivorceMate.

TITRE : Colloque de formation s'adressant aux membres de tous les tribunaux de l'Île-du-Prince-Édouard

FOURNISSEURS : Cour d'appel de l'Île-du-Prince-Édouard, Cour suprême de l'Île-du-Prince-Édouard et Cour provinciale de l'Île-du-Prince-Édouard

Dates : 15 au 17 juin 2022

Aperçu : Ce colloque offrait une formation sur des sujets variés. Il y a notamment eu un examen approfondi des évaluations de l'incidence de la culture et des rapports *Gladue*, un survol de la jurisprudence récente en matière d'agression sexuelle et une discussion sur l'impact de la preuve électronique sur les perquisitions et les saisies.

Objectifs : Les objectifs de ce colloque étaient de porter à la connaissance des participants d'importants développements jurisprudentiels en droit criminel et familial, de les aider à développer des compétences pratiques pour l'analyse et l'utilisation des évaluations de l'incidence de la culture et des rapports *Gladue*, et pour la gestion de preuves électroniques dans des contextes de perquisitions et saisies, et d'accroître leur compréhension quant aux nouveautés jurisprudentielles liées au consentement dans les affaires d'agression sexuelle, aux aspects scientifiques des facultés affaiblies et aux difficultés liées aux tests.

Sommaire : Des juges d'expérience et des universitaires ont mené ce colloque, qui s'est déroulé sous forme d'exposés magistraux, de discussions et d'activités interactives. Les participants ont eu l'occasion de discuter de preuve électronique et de contexte social. Il a aussi été question de décisions clés en matière d'agression sexuelle et de l'utilisation appropriée des évaluations de l'incidence de la culture et des rapports *Gladue*.

TITRE : Colloque de formation Robert Tuck de la Cour du Banc du Roi du Nouveau-Brunswick 2022

FOURNISSEUR : Cour du Banc du Roi du Nouveau-Brunswick

Dates : 7 au 9 septembre 2022

Aperçu : Ce colloque portait sur une variété de sujets juridiques et pratiques d'intérêt pour le travail à la Cour du Banc du Roi du Nouveau-Brunswick.

Objectifs : Le colloque visait à sensibiliser les participants aux enjeux auxquels la Cour fait actuellement face et à renforcer leurs compétences et leurs connaissances sur divers sujets.

Sommaire : Les juges chevronnés et les universitaires qui ont mené ce colloque ont utilisé une combinaison de présentations, de tables rondes et d'activités interactives pour explorer les sujets suivants : requêtes relatives à la tutelle, plaideurs non représentés, rédaction juridique et de jugements, homologation et bien-être des juges.

TITRE : Colloque de formation des Cours d'appel des provinces de l'Atlantique

FOURNISSEURS : Cour d'appel de l'Île-du-Prince-Édouard, Cour d'appel de la Nouvelle-Écosse, Cour d'appel du Nouveau-Brunswick et Cour d'appel de Terre-Neuve-et-Labrador

Dates : 4 au 6 octobre 2022

Aperçu : Ce colloque a traité de divers sujets juridiques et pratiques concernant le travail des cours d'appel des provinces de l'Atlantique, dont la détermination de la peine, des décisions récentes en droit de la famille, les appels en matière de protection de l'enfance, la rédaction de jugements et l'établissement de consensus.

Objectifs : Les objectifs étaient de porter à la connaissance des participants des développements jurisprudentiels clés en droit criminel et familial, plus particulièrement concernant la détermination de la peine et les appels en matière de protection de l'enfance, et de leur inculquer des compétences pratiques pour la rédaction de jugements, l'établissement de consensus avec leurs collègues et la gestion de personnes difficiles lors d'audiences.

Sommaire : Des juges d'expérience, des universitaires et des professionnels de la psychologie ont mené ce programme et offert aux participants l'occasion de parler de sujets liés au droit criminel, au droit de la famille et au contexte social. Il a été question de décisions clés en matière de détermination de la peine et de droit de la famille, ainsi que de compétences pratiques pour la gestion des appels en protection de l'enfance et l'atténuation des effets indésirables du comportement difficile de certaines personnes en salle d'audience. Les participants ont aussi aiguisé leurs compétences en rédaction de jugement et en établissement de consensus. Le colloque s'est déroulé sous forme de présentations, de tables rondes et d'activités interactives.

TITRE : Colloque de formation s'adressant aux membres de tous les tribunaux de la Nouvelle-Écosse

FOURNISSEURS : Cour d'appel de la Nouvelle-Écosse, Cour suprême de la Nouvelle-Écosse et Cour provinciale de la Nouvelle-Écosse

Dates : 17 et 18 novembre 2022

Aperçu : Ce colloque offrait de la formation sur une variété de sujets juridiques et pratiques d'intérêt pour le travail des cours de la Nouvelle-Écosse. Les séances ont porté sur la preuve électronique, le témoignage d'enfants, des nouveautés dans l'autonomie gouvernementale autochtone et la résilience judiciaire.

Objectifs : Le colloque visait à sensibiliser les participants à des enjeux auxquels les cours font actuellement face et à renforcer leurs compétences et leurs connaissances sur divers sujets.

Sommaire : Des juges d'expérience et des universitaires ont mené ce programme, qui s'est déroulé sous forme d'exposés magistraux, de discussions et d'activités interactives. Les participants ont pu discuter de sujets liés au droit civil, au droit criminel, au droit de la famille et au contexte social, et parfaire leurs compétences pour la prise de mesures d'adaptation pour les personnes handicapées en salle d'audience. Les participants ont pu mieux comprendre les effets du stress sur le corps et l'esprit et sont repartis avec des stratégies d'atténuation.

TITRE : Colloque de formation de la Cour suprême de Terre-Neuve-et-Labrador

FOURNISSEUR : Cour suprême de Terre-Neuve-et-Labrador

Dates : 30 novembre au 2 décembre 2022

Aperçu : Ce colloque offrait une formation sur diverses questions de fond et sur des sujets liés au contexte social et aux compétences judiciaires. Les séances ont porté sur des affaires clés récentes en matière d'agression sexuelle, d'entretiens avec des enfants, de tutelle, de sélection de jury et de gestion de personnes difficiles en salle d'audience.

Objectifs : Les objectifs étaient de porter à la connaissance des participants des développements jurisprudentiels importants en matière d'agression sexuelle, de témoignage d'enfants, de tutelle et de sélection de jurys, et de leur donner des conseils pratiques pour la gestion de personnes difficiles dans la salle d'audience.

Sommaire : Des juges d'expérience, des universitaires et des experts de la psychologie ont mené ce programme, qui s'est déroulé sous forme de cours, de discussions et d'activités interactives. Les participants ont eu l'occasion de discuter de divers sujets touchant le droit civil, criminel et familial, en particulier les agressions sexuelles, la tutelle et la sélection du jury. Les participants ont aussi pu aiguïser leurs compétences pour ce qui est de la gestion de personnes difficiles au tribunal et des entretiens avec les enfants.

Tribunaux du Nord

TITRE : Colloque de formation des tribunaux du Nord

FOURNISSEURS : Cour suprême du Yukon, Cour suprême des Territoires du Nord-Ouest et Cour de justice du Nunavut

Dates : 6 au 9 septembre 2022

Aperçu : Ce colloque conjoint proposé par la Cour suprême du Yukon, la Cour suprême des Territoires du Nord-Ouest et la Cour de justice du Nunavut a couvert divers sujets touchant le travail des tribunaux : réception du témoignage d'enfants, gestion de l'instance en droit criminel, effets de la violence conjugale sur les enfants, conférences de règlement à l'amiable et stratégies pour l'atteinte des objectifs de réconciliation.

Objectifs : Les objectifs étaient de porter à la connaissance des participants des développements jurisprudentiels clés en droit criminel et familial, plus particulièrement sur des questions liées à la violence conjugale et au témoignage des enfants, de leur donner des trucs pour les entretiens avec des enfants, la médiation et les règlements, et de les aider à mieux comprendre les initiatives de réconciliation et leurs répercussions dans les tribunaux.

Sommaire : Des juges d'expérience et des universitaires ont mené ce colloque, qui s'est déroulé sous forme de cours, de discussions et de travail en petits groupes. Les participants ont eu l'occasion de s'exercer à la médiation et à la gestion d'instance. Les participants en ont aussi appris sur les répercussions de la violence conjugale sur les enfants et les façons d'en tenir compte au tribunal. Ils ont

également pris part à une discussion dirigée sur le rôle des tribunaux dans l'atteinte des objectifs de réconciliation.

Cours fédérales

TITRE : Réunion de la Cour et colloque de formation de la Cour canadienne de l'impôt

FOURNISSEUR : Cour canadienne de l'impôt

Dates : 15 et 16 juin 2022

Aperçu : Ce programme intensif en trois parties portait sur les subtilités de la TPS/TVH, et comprenait également une présentation spéciale sur l'interprétation des lois bilingues.

Objectif : Le colloque avait comme objectif d'aider les participants à mieux comprendre la législation sur la TPS/TVH et l'approche interprétative à adopter pour les lois bilingues, des questions fondamentales pour le travail de la Cour.

Sommaire : Guidés par un membre chevronné de la Cour, les participants ont eu au cours des trois parties un aperçu de l'application de la partie IX de la Loi sur la taxe d'accise et de cinq sujets clés : calcul de la taxe nette, imposition de la taxe prévue à la section II, crédits de taxe sur les intrants, règles sur le moment du paiement de la TPS et règles spéciales. Un juge à la retraite a prononcé une allocution spéciale sur la « vocation permanente » dans les deux langues des lois bilingues et donné des conseils pratiques sur l'interprétation de ces lois.

TITRE : Colloque 50^e anniversaire de la Cour d'appel fédérale et de la Cour fédérale

FOURNISSEURS : Cour d'appel fédérale et Cour fédérale

Dates : 27 au 29 juin 2022

Aperçu : Ce colloque de formation coïncidait avec le 50^e anniversaire de la Cour d'appel fédérale et de la Cour fédérale. Ce fut l'occasion de parler des origines des cours fédérales, de leur rôle actuel de tribunaux de contrôle centraux spécialisés en droit administratif, et des possibles retombées futures de leur travail sur divers aspects de la fédération canadienne.

Objectif : Ce colloque, qui marquait le 50^e anniversaire de la Cour d'appel fédérale et de la Cour fédérale, se voulait une revue de leurs contributions antérieures, actuelles et futures au droit canadien et à l'administration de la justice.

Sommaire : Guidés par des juges d'expérience, des juges à la retraite et des historiens et juristes universitaires, les participants ont examiné l'historique des cours fédérales, l'évolution de leur jurisprudence dans des domaines clés de compétence, leur rôle à titre de tribunaux de contrôle bijuridiques et bilingues traitant de questions d'intérêt national et, à la lumière des commentaires d'un panel international de juristes, le rôle que jouent les tribunaux nationaux dans un monde en mutation.

TITRE : Colloque de formation de la Cour d'appel fédérale

FOURNISSEUR : Cour d'appel fédérale

Dates : 21 au 23 septembre 2022

Aperçu : Ce colloque a fait le point sur diverses questions relevant de la compétence de la Cour en droit administratif, droit fiscal et propriété intellectuelle. Il a également été question de déontologie judiciaire, de prise de décisions, de productivité et d'enjeux naissants de la cryptomonnaie.

Objectifs : Les objectifs consistaient à mettre les juges au parfum de développements jurisprudentiels dans les principaux domaines de compétence de la Cour, à discuter des applications pratiques des *Principes de déontologie judiciaire*, à approfondir leur compréhension sur des enjeux émergents liés à la cryptomonnaie qui relèvent de sa compétence, et à accroître leur productivité.

Sommaire : Le contenu du programme a été présenté par un groupe multidisciplinaire, composé de juges chevronnés, d'un juge à la retraite et d'universitaires, au moyen d'un mélange d'exposés magistraux et de séances interactives. Des séances ont porté sur les développements en droit administratif après l'arrêt *Vavilov*, sur l'impact fiscal des articles 84 et 85 de la *Loi de l'impôt sur le revenu* et sur le droit d'auteur. D'autres ont traité de déontologie et productivité judiciaires, d'enjeux émergents de cryptomonnaie susceptibles de relever de la compétence de la Cour, de prise de décisions judiciaires et de rédaction de motifs dans un contexte de collégialité en appel.

TITRE : Colloque de formation annuel de la Cour fédérale

FOURNISSEUR : Cour fédérale

Dates : 12 et 13 octobre 2022

Aperçu : Ce colloque consistait en une mise à jour pratique sur les principaux domaines de droit relevant de la compétence de la Cour.

Objectifs : Les objectifs étaient d'approfondir les connaissances des participants en matière de droit maritime, de réviser les principes applicables en matière d'expertise et de discuter des enjeux propres aux actions collectives.

Sommaire : Ce colloque, mené sous forme de cours et de tables rondes par des juges d'expérience, des universitaires et d'autres praticiens, a exploré la compétence de la Cour en droit maritime, de même que le contenu et les sources de cette branche du droit. Plusieurs présentateurs, dont des universitaires et des praticiens, ont parlé des obstacles à la justice et du financement tiers de litiges dans les actions collectives. Des séances sur la preuve d'expert ont servi à revoir les principes applicables et à classer différents types de preuves d'expert. Les présentateurs ont discuté de nouvelles stratégies dans les affaires où les parties utilisent une expertise commune, notamment la technique du « hot-tubbing ». L'allocation d'ouverture, prononcée par une juge à la retraite de la Cour suprême du Canada, portait sur l'interaction entre le droit privé provincial et le droit fédéral.

TITRE : Colloque de formation de la Cour canadienne de l'impôt

FOURNISSEUR : Cour canadienne de l'impôt

Dates : 30 novembre et 1^{er} décembre 2022

Aperçu : Ce colloque portait sur l'imposition des sociétés privées et de leurs actionnaires, et sur les règles entourant l'impôt sur le revenu fractionné.

Objectif : L'objectif du colloque était d'aider les participants à mieux comprendre les règles sur l'imposition des sociétés privées et de leurs actionnaires, et sur l'impôt sur le revenu fractionné.

Sommaire : Guidés par deux comptables d'expérience, les participants ont exploré les bases conceptuelles et théoriques de l'imposition des sociétés privées et de leurs actionnaires, et le raisonnement derrière leur planification fiscale, et ont vu en détail, à l'aide de mises en situation courantes, les règles liées à l'impôt sur le revenu fractionné.

COLLOQUES NATIONAUX

TITRE : Juger dès vos cinq premières années : droit criminel (juges de nomination fédérale) (EN LIGNE)

FOURNISSEUR : Institut national de la magistrature

Dates : 17 au 21 janvier 2022

Aperçu : D'une durée de six jours, ce programme intensif avait pour but de rendre les juges nommés récemment plus à même de gérer des procès criminels, de la conférence préparatoire à la détermination de la peine. Dans la mesure où les procès pour agression sexuelle comportent des défis on ne peut plus grands pour la magistrature, les participants ont pu mettre en pratique les compétences pertinentes grâce à une trame factuelle d'agression sexuelle cadrant les enjeux et de la formation intégrée sur le contexte social.

Objectifs : Les objectifs consistaient à fournir une formation en droit substantiel, en droit procédural et en droit de la preuve portant notamment sur le cadre législatif régissant les dossiers de tiers, la preuve relative aux infractions sexuelles antérieures et les requêtes fondées sur la *Charte* émanant de l'accusé, ainsi qu'à renforcer les compétences nécessaires pour diriger les interrogatoires principaux et les contre-interrogatoires, traiter avec les accusés se représentant seuls, effectuer des évaluations de la crédibilité et établir la suffisance des motifs.

Sommaire : Animé par un groupe multidisciplinaire de juges chevronnés, de praticiens et d'universitaires, ce programme s'adressait aux juges ayant d'un à cinq ans d'expérience. Les juges participants ont eu droit à des présentations et à des exercices en équipe fondés sur une trame factuelle d'agression sexuelle qui allait de la conférence préparatoire à la détermination de la peine, l'accent étant mis sur les compétences en gestion de procès. Il a été question des mythes et des stéréotypes entourant les affaires d'agression sexuelle, de la gestion des médias sociaux, des témoins vulnérables et de la victimisation des femmes et des filles autochtones dans le système de justice, des sujets dont traitait une séance spéciale sur les conséquences de l'arrêt *Barton* et l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées.

TITRE : Colloque sur l'insolvabilité (EN LIGNE)

FOURNISSEUR : Institut national de la magistrature

Dates : 3 février 2022

Aperçu : Destiné aux juges entendant des affaires d'insolvabilité, ce colloque présentait un survol des nouveautés en droit substantiel et en droit procédural.

Objectifs : Les objectifs consistaient à renforcer la connaissance du droit de l'insolvabilité au moyen de séances interactives et à améliorer la capacité à gérer efficacement les procédures d'insolvabilité.

Sommaire : Conçu et animé par des juges d'expérience, avec le concours d'universitaires et de praticiens chevronnés, le programme présentait des conseils pratiques et des pratiques exemplaires pour ce qui est de diriger des procédures d'insolvabilité. Des experts du monde judiciaire, du milieu universitaire et du barreau ont combiné des études de cas, des questions interactives et un débat pour traiter de divers sujets, dont les demandes en matière de restauration environnementale, les ordonnances de dévolution inversée et les cryptomonnaies.

TITRE : Colloque de formation de la Cour d'appel de la cour martiale du Canada (EN LIGNE)

FOURNISSEUR : Institut national de la magistrature

Dates : 23 et 24 février 2022

Aperçu : Destiné aux juges qui entendent des appels de décisions de la Cour martiale, ce colloque traitait de faits nouveaux importants quant au droit et au contexte du système de justice militaire, y compris les affaires d'agression sexuelle.

Objectifs : Les objectifs consistaient à faire le point sur le droit et le contexte de la justice militaire et, ainsi, à rendre les juges plus aptes à traiter efficacement et équitablement les enjeux découlant d'affaires de justice militaire.

Sommaire : Animé par des juges chevronnés, dont des juges de la Cour d'appel de la cour martiale, avec le concours de représentants des Forces armées canadiennes et d'universitaires, ce programme combinait des présentations et des séances de questions interactives. Il a été question de la jurisprudence consécutive à l'arrêt *Royes*, ainsi que des subtilités et des difficultés des appels dans les affaires d'agression sexuelle, des directives au jury, des droits de la personne et du droit international humanitaire (droit des conflits armés).

TITRE : Séminaire pour les juges fédéraux nouvellement nommés : programmes conjoints du printemps et de l'automne de l'ICAJ et de l'INM (droit civil et common law) (EN LIGNE et EN PERSONNE)

FOURNISSEUR : Institut canadien d'administration de la justice et l'Institut national de la magistrature

Dates : 21 au 25 mars 2022 (EN LIGNE)

Dates : 17 au 21 octobre 2022 (EN PERSONNE)

Aperçu : Tous les juges fédéraux nouvellement nommés assistent à ces deux colloques dans l'année qui suit leur nomination. L'un se tient au printemps, et l'autre à l'automne. Ils sont organisés conjointement par l'Institut national de la magistrature et par l'Institut canadien d'administration de la justice.

Objectifs : Ces colloques ont pour objectifs d'orienter les participants dans leur nouveau rôle de juge et de les encourager à maintenir et à parfaire leur connaissance du droit ainsi qu'à développer leurs compétences judiciaires.

Sommaire : Ces colloques ont été animés par des juges d'expérience, avec le concours d'universitaires et d'avocats chevronnés. Plusieurs méthodes d'apprentissage – dont des exposés, des vidéos de jeux de rôles en salle d'audience et des discussions en petits groupes – ont été employées pour permettre de transmettre les connaissances et de développer les compétences dont les juges ont besoin pour exercer efficacement leurs nouvelles fonctions. Certaines des séances s'adressaient à tous les juges, tandis que d'autres étaient conçues pour les juges de common law ou pour les juges civilistes. D'autres encore visaient spécifiquement les juges siégeant à la Cour fédérale. Tous les participants ont assisté conjointement à des séances portant sur l'indépendance, la conduite et la déontologie judiciaires, la rédaction des jugements, la courtoisie et la communication efficace en salle d'audience, l'autocompassion, les stratégies visant à assurer aux personnes handicapées un accès égal à la justice, ainsi que la relation entre le rôle des juges et le contexte social, en mettant particulièrement l'accent sur le droit des agressions sexuelles et les affaires mettant en cause des Autochtones. Des juges de tous les ressorts ont également pris part à des séances portant sur le droit de la famille, les demandes d'injonction, les jugements rendus séance tenante, le contrôle judiciaire des mesures administratives, le droit de la preuve, la procédure civile, les justiciables se représentant seuls, ainsi que la gestion d'instance et de la salle d'audience. Enfin, une série de séances destinées aux juges de common law ont porté sur des sujets relevant du droit criminel : depuis la sélection des jurés jusqu'à la détermination des peines, en passant par les questions propres aux procès pour agression sexuelle. Les juges civilistes ont pour leur part travaillé sur des questions relevant du droit pénal statutaire et des demandes pour soins. Enfin, les juges de la Cour fédérale ont assisté à des séances distinctes portant sur le droit autochtone, les injonctions et la propriété intellectuelle.

TITRE : Colloque sur le droit criminel (EN LIGNE)

FOURNISSEUR : Institut national de la magistrature

Dates : 29 mars au 1^{er} avril 2022

Aperçu : Ce colloque destiné aux juges entendant des affaires criminelles présentait un survol des nouveautés en droit criminel, et plus particulièrement des difficultés pour les juges de première instance.

Objectifs : Les objectifs consistaient à présenter les faits récents importants dans le domaine du droit criminel et à renforcer les compétences en gestion de procès. Le programme combinait des enseignements sur le droit substantiel et le contexte social et des activités de renforcement des compétences relativement à divers thèmes récents ou émergents en droit criminel canadien.

Sommaire : Animé par des juges chevronnés et d'autres experts du droit criminel, ce colloque prévoyait des présentations et des discussions interactives sur les sujets suivants : évaluation de la crédibilité et de la fiabilité; perception, mémoire et identification des témoins oculaires; détermination de la peine; recherche des faits à l'époque contemporaine; droit relatif aux agressions sexuelles; provocation policière à l'ère d'Internet; procès devant jury après l'arrêt *Chouhan* et la COVID-19; discours liminaire sur les condamnations injustifiées. Les magistrats participants ont pu mettre en pratique les notions vues lors du colloque en se prêtant à des trames factuelles, en répondant à des questions interactives et en discutant entre eux en petits groupes.

TITRE : Renforcer les compétences culturelles (EN LIGNE)

FOURNISSEUR : Institut national de la magistrature

Dates : 6 au 8 avril 2022

Aperçu : Ce colloque s'attardait aux moyens que peuvent prendre les juges pour renforcer leurs compétences culturelles et approfondir leur connaissance des aspects du contexte social qui touchent les procédures judiciaires.

Objectifs : Les objectifs consistaient, pour les juges, à acquérir et à mettre en pratique les habiletés associées à une application efficace de la compétence culturelle dans le travail judiciaire, ainsi qu'à constater la pertinence de cette compétence dans le système judiciaire et le rôle de juge.

Sommaire : Ce colloque de trois jours portait sur les grands principes de la compétence culturelle des juges. Au contact de juges d'expérience et de professeurs d'université, les participants ont réfléchi aux biais implicites, aux privilèges, à la marginalisation, au racisme systémique et à la discrimination et aux manières de renforcer continuellement ses compétences culturelles. Ils ont discuté des compétences essentielles en communication et déterminé les pratiques exemplaires à adopter et à intégrer en tant que juges. Le programme comportait des exposés magistraux, des tables rondes, des vidéos et des exercices d'acquisition de compétences (p. ex., mises en situation et travaux en petits groupes dans des salles virtuelles).

TITRE : Colloque sur le leadership pour les juges en chef, les juges en chef adjoints, et les juges en chef associés

FOURNISSEUR : Institut national de la magistrature

Dates : 24 et 25 avril 2022

Aperçu : S'adressant aux leaders de la magistrature, ce colloque portait sur des sujets liés au travail des juges en chef et des juges en chef adjoints face aux défis émergents avec lesquels ils devront composer sur le plan de l'administration de la justice.

Objectif : L'objectif consistait à rendre les leaders des tribunaux mieux outillés pour relever ces défis.

Sommaire : Ce colloque multidisciplinaire réunissait des experts du droit, de la psychologie et des communications afin de renforcer la capacité des juges en chef à jouer leur rôle de leaders des tribunaux. Il a notamment été question des moyens que ces leaders peuvent prendre pour favoriser la résilience et le bien-être des membres de leur tribunal et de l'utilisation des technologies dans le système de justice, dont le rôle de l'intelligence artificielle dans le processus décisionnel des juges, ainsi que des relations médiatiques dans un contexte où le public et les élus critiquent publiquement les magistrats. Un expert des droits internationaux de la personne a prononcé une allocution sur l'importance de l'indépendance judiciaire, notamment dans le contexte de la guerre en Ukraine.

TITRE : La maîtrise de la rédaction des jugements : colloque conjoint de l'ICAJ et l'INM

FOURNISSEURS : Institut canadien d'administration de la justice et Institut national de la magistrature

Dates : 24 au 28 avril 2022

Aperçu : Ce programme intensif était entièrement consacré à l'acquisition de compétences avancées en rédaction judiciaire. Les participants ont travaillé en petits groupes et ont reçu des commentaires individualisés sur les problèmes de rédaction de la part d'experts en rédaction judiciaire et de professeurs de droit chevronnés.

Objectif : L'objectif était que les participants acquièrent des compétences avancées en rédaction judiciaire. Grâce à des travaux en petits groupes et à des commentaires individualisés, ils ont pu se perfectionner en rédaction sans pour autant renoncer à leur style.

Sommaire : Les participants au colloque se sont concentrés sur le renforcement de leurs compétences en rédaction judiciaire. Ils ont eu droit à une formation intensive avec rétroaction individualisée et ont travaillé en petits groupes en vue de se sentir bien outillés pour rédiger des jugements clairs, concis et convaincants.

TITRE : Atelier sur les directives au jury en matière pénale

FOURNISSEUR : Institut national de la magistrature

Dates : 27 au 29 avril 2022

Aperçu : Lors de ce colloque intensif et concret, les participants ont pu rédiger des directives pour chacune des étapes d'un procès devant jury : sélection du jury, exposé préliminaire, présentation de la preuve, exposé final, réponses aux questions du jury.

Objectif : L'objectif consistait à outiller les participants pour préparer, en matière pénale, des directives au jury à la fois exactes sur le plan juridique, concises et simples à comprendre.

Sommaire : Ce colloque s'articulait autour d'une mise en situation détaillée de tentative de meurtre. Il a été question, entre autres, de la procédure et des directives applicables à une récusation motivée, ainsi que de la gestion du voir-dire en cas de rétractation d'un témoin, dont le contenu des directives à donner obligatoirement au jury et les problèmes pouvant se produire en pareil contexte durant les délibérations du jury. Les participants ont travaillé en petits groupes sous la direction de professeurs de droit qui leur fournissaient des commentaires et des conseils.

TITRE : Colloque sur les actions collectives

FOURNISSEUR : Institut national de la magistrature

Date : 10 mai 2022

Aperçu : Forum canadien pour les juges qui instruisent des actions collectives, ce colloque s'intéressait aux enjeux juridiques de l'heure en ce qui concerne ce type de recours, et plus particulièrement aux répercussions durables de la pandémie sur les litiges collectifs.

Objectifs : Le programme visait d'abord et avant tout à renforcer les connaissances sur les litiges collectifs en contexte postpandémique ainsi qu'à offrir un lieu de discussion sur la coordination d'actions collectives de portée régionale, nationale ou mondiale et la manière de rendre jugement en composant avec la multiplicité des instances associées à ce type de recours.

Sommaire : L'animation était assurée par des juges d'expérience, avec le concours de professeurs de droit. Il était question de ce qu'est une action collective efficace, des conventions de financement de litiges et des nouvelles réclamations en contexte pandémique, ainsi que des enjeux pratiques découlant du recours aux technologies pour gérer des recours multijuridictionnels ou complexes.

TITRE : Rendre jugement séance tenante

FOURNISSEUR : Institut national de la magistrature

Dates : 11 au 13 mai 2022

Aperçu : Ce colloque concernait le prononcé de jugements rendus séance tenante. Fruit d'une collaboration avec des juges chevronnés, des universitaires et d'autres experts, il a permis aux participants de s'exercer à mieux structurer ce type de jugement, à organiser la preuve et les questions de droit avant et pendant une audience, et à communiquer efficacement.

Objectifs : Les objectifs étaient de rendre les participants plus habiles à rendre des jugements bien structurés (directs, concis et faciles à suivre), à se préparer efficacement à rendre un jugement séance tenante, à présenter et à expliquer leurs conclusions sur la crédibilité par des motifs oraux, ainsi qu'à prononcer clairement des jugements séance tenante.

Sommaire : S'appuyant sur une approche d'apprentissage par la pratique, ce colloque communiquait des compétences liées aux jugements séance tenante. Des juges d'expérience et des experts de la communication ont donné de brefs exposés sur les principales compétences avancées à acquérir pour structurer et prononcer efficacement ce type de jugement. À ces exposés s'ajoutait du travail intensif en petits groupes, durant lequel les juges ont pu mettre en pratique leurs acquis et recevoir des commentaires individualisés de leurs pairs et des formateurs. À la fin, les participants rendaient un jugement séance tenante, lequel était ensuite commenté.

TITRE : Colloque de droit civil

FOURNISSEUR : Institut national de la magistrature

Dates : 11 au 13 mai 2022

Aperçu : Destiné aux juges qui entendent des litiges en matière civile, ce programme intensif s'attardait à la responsabilité délictuelle et aux recours en droit public et privé dans le contexte de la pandémie. Les participants ont constaté comment le système de droit et le système judiciaire s'étaient ajustés à la

pandémie pour accorder réparation dans des situations inédites de préjudices et de réclamations, et à quel point les formes classiques de responsabilité étaient adaptées aux changements sociaux et aux avancées techniques.

Objectifs : Les objectifs étaient d'examiner la manière dont la common law et le droit civil du Canada évoluent relativement au règlement de différends dans des domaines bien connus ou totalement nouveaux. Les juges ont pris connaissance des tendances émergentes et des nouveautés sur le plan des instances civiles et ont acquis des outils leur permettant de régler plus efficacement leurs dossiers.

Sommaire : Conçu et animé par des juges d'expérience, avec le concours d'universitaires et de praticiens chevronnés, le colloque traitait d'une multitude de sujets, dont les suivants : négligence professionnelle, obligations des dirigeants et des administrateurs, gestion de l'instance, nouveaux recours en droit public, diffamation et poursuites-bâillons, vie privée, recouvrement de dommages-intérêts pour pertes purement financières dues à la négligence, bonne foi, enrichissement injustifié, limitation du préjudice, délits dans le contexte des affaires, réclamations en matière d'environnement.

TITRE : Accès à la justice pour les enfants : mise en œuvre des droits des enfants

FOURNISSEUR : Institut national de la magistrature

Dates : 18 au 20 mai 2022

Aperçu : Ce programme répondait aux questions suivantes : pourquoi les droits de l'enfant sont-ils importants dans tous les domaines du droit? Que signifie le droit de l'enfant de participer à la prise de décisions le touchant? Comment faire respecter les droits de l'enfant dans une salle d'audience? Comment intégrer efficacement les droits de l'enfant dans les décisions judiciaires?

Objectif : Le principal objectif était d'approfondir les connaissances des participants sur des questions liées aux droits des enfants dans tous les domaines du droit.

Sommaire : Le programme comportait diverses méthodes d'apprentissage dont un volet magistral et un volet interactif, y compris des travaux en petits groupes animés par des experts. Les séances portaient notamment sur la Convention relative aux droits de l'enfant des Nations Unies, les systèmes de protection de l'enfance et les traditions juridiques autochtones, le sain développement des enfants, les droits de participation, les rencontres et entretiens entre juges et enfants, l'écoute du point de vue et de la voix de l'enfant et la prise en compte des droits de l'enfant dans la rédaction des jugements.

TITRE : Juger dès vos cinq premières années : droit de la famille (juges de nomination fédérale)

FOURNISSEUR : Institut national de la magistrature

Dates : 12 au 17 juin 2022

Aperçu : Conçu spécifiquement pour les juges ayant d'un à cinq ans d'expérience, ce programme visait le renforcement des connaissances et des compétences en droit de la famille.

Objectif : L'objectif était d'aider les juges récemment nommés à mettre au point des stratégies efficaces et à acquérir de solides habiletés pratiques en droit de la famille.

Sommaire : Animé par des sommités du monde judiciaire canadien, des experts du droit et des universitaires interdisciplinaires issus des domaines de la psychologie et du travail social, le colloque se

composait d'exposés interactifs et de discussions en petits groupes et en plénière sur les sujets suivants : compétences en règlement et en gestion de l'instance; décisions dans les situations parentales complexes; questions financières (p. ex., interprétation d'états financiers, pensions alimentaires pour enfants ou époux); tendances émergentes en protection de l'enfance.

TITRE : Les surnuméraires : aujourd'hui et demain (bilingue)

FOURNISSEUR : Institut national de la magistrature

Dates : 20 au 22 juin 2022

Aperçu : Ce colloque de trois jours s'attardait à une multitude de sujets pertinents pour les juges en fin de carrière, dont les considérations déontologiques reliées aux projets après le départ à la retraite ainsi que le bien-être physique et psychique.

Objectif : Le principal objectif était de rendre les futurs retraités de la magistrature pleinement conscients de leurs obligations déontologiques, surtout s'ils décident de pratiquer le droit.

Sommaire : Animé par des juges chevronnés ou retraités, des universitaires et d'autres praticiens, ce colloque portait sur les défis rencontrés par les magistrats, de leurs années comme juges surnuméraires jusqu'à leur retraite proprement dite. Au fil d'exposés magistraux, de tables rondes et d'activités interactives, les participants ont exploré des sujets comme la déontologie judiciaire, le mentorat, et la santé.

TITRE : Laissez-vous inspirer — Innover pour rendre jugement et découvrir le Nord (programme conjoint du CCAIFJ et de l'INM)

FOURNISSEURS : Chapitre canadien de l'Association internationale des femmes juges et Institut national de la magistrature

Dates : 20 au 23 juin 2022

Aperçu : Ce colloque conjoint proposé par le Chapitre canadien de l'Association internationale des femmes juges (CCAIFJ) et l'Institut national de la magistrature (INM) a couvert divers sujets à caractère social touchant le travail des tribunaux : recours à la pensée créative pour résoudre des problèmes difficiles, répercussions des pensionnats sur les enfants autochtones, enjeux de conservation propres au Nord et stratégies pour l'atteinte des objectifs de réconciliation.

Objectifs : Les objectifs étaient de sensibiliser les participants aux enjeux sociaux que rencontrent actuellement les tribunaux, plus particulièrement dans le Nord, et de leur communiquer des habiletés (p. ex., pensée créative et novatrice) et des stratégies pratiques pour l'atteinte des objectifs de réconciliation.

Sommaire : Ce colloque portait sur la manière dont les juges peuvent mettre à profit la pensée créative et novatrice relativement aux enjeux émergents. Des magistrats, des théoriciens du droit et des conférenciers multidisciplinaires y sont allés de présentations et de discussions sur les moyens novateurs qu'ils ont trouvés pour surmonter les obstacles dans leur domaine. Les participants ont également appris, de la bouche de juges chevronnés, des stratégies inédites pour faire une place aux principes de la réconciliation dans leur salle d'audience. Après ces discussions, les participants ont pu entendre le point de vue d'une autrice autochtone sur ces questions. Ils ont été informés du contexte

social et des enjeux juridiques du Nord et sont allés à la rencontre d'aînés dénés à l'*Arctic Indigenous Wellness Centre*. Le colloque s'est terminé par une présentation des démarches faites par l'Association internationale des femmes juges pour soutenir les juges afghanes et faciliter leur réinstallation.

TITRE : Juger mieux, juger plus intelligemment (Colloque conjoint de l'ACJCS et de l'INM) (EN LIGNE)

FOURNISSEUR : Association canadienne des juges des cours supérieures et l'Institut national de la magistrature

Dates : 13 au 15 juillet 2022

Aperçu : Ce programme a traité de la question de l'utilisation des technologies et de leurs possibles applications dans les salles d'audience.

Objectifs : Tout au long du programme de deux jours et demi qui misait sur des méthodes d'apprentissage variées, les participants ont acquis de nouvelles connaissances, mais aussi de nouvelles compétences et outils en matière de cyberjustice. L'objectif premier était qu'ils puissent apprendre à intégrer la technologie dans leur pratique et à en faire usage en salle d'audience, le tout, afin de juger mieux et plus intelligemment.

Sommaire : Ce colloque a permis aux juges d'en apprendre davantage sur la cyberjustice autant que de se familiariser avec les outils technologiques mis à leur disposition, afin qu'ils soient à même de juger mieux et plus intelligemment. La première journée était consacrée à la justice virtuelle, et a compris des séances qui ont abordé l'expérience de la justice virtuelle vécue par les avocats et de leurs clients durant la pandémie, l'initiative de transformation numérique des tribunaux en Ontario ainsi que du projet Lexius au Québec, et l'impact de la justice virtuelle sur le principe de la publicité des débats. Au cours de la deuxième journée, les participants se sont notamment penchés sur la confidentialité des données et l'intelligence artificielle. Enfin, la troisième journée s'est concentrée sur la gestion du « nouveau tribunal virtuel ». Les participants ont pu profiter des recommandations d'un expert en matière de lecture numérique avant de se voir proposer des trucs et astuces sur la meilleure façon d'utiliser la technologie afin de se simplifier la vie.

TITRE : Atelier sur les éléments de preuve

FOURNISSEUR : Institut national de la magistrature

Dates : 18 au 22 juillet 2022

Aperçu : Ce programme intensif axé sur la pratique et l'application traitait des questions juridiques liées au droit de la preuve dans les affaires criminelles, civiles et familiales.

Objectifs : Les objectifs consistaient à renforcer les connaissances de fond et à acquérir des compétences pratiques liées à l'admissibilité et l'appréciation de la preuve. Tout au long du colloque, les participants ont analysé des situations qui se produisent souvent en cour.

Sommaire : Lors de cet atelier d'acquisition de compétences, les magistrats participants ont apprivoisé et appliqué les principes moteurs du droit de la preuve. Au moyen de diverses trames factuelles, les participants ont amélioré leur capacité à analyser les éléments de preuve et à les traiter selon les règles de droit applicables. Des universitaires et des magistrats chevronnés ont parlé des nouveautés dans les grands domaines du droit et ont animé des séances en petits groupes s'appuyant sur une trame

factuelle hypothétique et des simulations en direct de plaidoyers fondés sur la preuve. Les participants ont pu soumettre leurs réflexions sur la preuve à leurs collègues du milieu judiciaire canadien pour des discussions en petits groupes.

TITRE : Colloque sur le droit de la famille - Conférences de règlement à l'amiable

FOURNISSEUR : Institut national de la magistrature

Dates : 22 et 23 juillet 2022

Aperçu : Ce programme national de deux jours portait sur les conférences de règlement à l'amiable en droit de la famille.

Objectif : L'objectif était de renforcer les compétences des magistrats, notamment pour ce qui est de gérer une conférence de règlement à l'amiable et de reconnaître les problèmes pouvant survenir dans ce contexte.

Sommaire : Dans un premier temps, les participants au programme se sont familiarisés avec la structure des conférences de règlement à l'amiable et ont pris connaissance du rôle changeant des juges dans ce contexte. Il a été question des dilemmes déontologiques potentiels, des compétences en leadership à acquérir et de la gestion des parties qui se représentent elles-mêmes, ainsi que de la jurisprudence sur les conférences de règlement à l'amiable, du caractère exécutoire de ces conférences et des écueils à éviter.

TITRE : Une justice en mouvement : colloque national de formation

FOURNISSEUR : Institut national de la magistrature

Dates : 14 et 15 septembre 2022

Aperçu : *Une justice en mouvement* était un colloque de formation pensé par des juges d'expression française de partout au pays. Son grand thème, « une justice en mouvement », s'inspirait de la visite officielle de la Cour suprême du Canada à Québec en septembre 2022.

Objectifs : Tout au long de la formation de deux jours qui misait sur des méthodes d'apprentissage variées (exposés magistraux, questions télévotés, discussions en petits groupes, entretien, allocution préenregistrée), les participants ont acquis de nouvelles connaissances sur des sujets divers, mais aussi de nouvelles compétences et de nouveaux outils qu'ils pourront mettre en application dans leur pratique quotidienne. Ils se sont également vus sensibilisés au contexte social entourant plusieurs de ces sujets.

Sommaire : *Une justice en mouvement* a permis d'aborder différentes mouvances actuelles de la justice. D'abord, celle d'une justice qui, de plus en plus, souhaite se rapprocher des citoyens et, en particulier, des personnes marginalisées et/ou vulnérables. La formation a examiné les formes que ce mouvement prend, et devrait prendre, en ce qui a trait aux peuples autochtones, aux victimes de violence sexuelle, aux membres de la communauté LGBTQ2S+ et, enfin, à la minorité francophone hors Québec et anglophone au Québec. Il a ensuite été question des directions prises par la justice en matière procédurale dans les dernières années. Une attention particulière a été portée à l'importance croissante des modes de prévention et de règlement des différends (PRD) et aux outils technologiques, deux

mouvements dictés, mais aussi contraints, par des impératifs d'accès à la justice. Ces tendances, et d'autres encore, ont été abordées autant au regard du présent que de l'avenir.

TITRE : IOJT 2022—Une formation judiciaire efficace : comprendre les populations vulnérables

FOURNISSEUR : Institut national de la magistrature

Dates : 30 octobre au 3 novembre 2022

Aperçu : Organisé par l'Institut national de la magistrature et l'Organisation internationale pour la formation judiciaire (IOJT), le 10^e colloque international sur la formation des juges a rassemblé des représentants du monde entier, qui sont venus discuter d'enjeux communs et communiquer des pratiques exemplaires en matière de formation judiciaire.

Objectif : L'objectif était de donner à des représentants du monde entier la possibilité de présenter les meilleures pratiques de formation judiciaire en vue de renforcer l'administration de la justice.

Sommaire : Pour que les citoyens aient confiance en la règle de droit, il faut leur donner l'assurance que le tribunal les traitera de manière juste et respectueuse et tiendra compte de leur situation et du contexte social. Les juges jouent un rôle déterminant pour ce qui est de faire régner le respect dans la salle d'audience et de garantir le droit à une instruction équitable. Le colloque visait principalement à renforcer la capacité des juges non seulement à analyser les questions de droit, mais aussi à comprendre les diverses réalités des personnes se présentant devant eux et à bien saisir les spécificités de la collectivité où ils siègent. Les participants ont également été invités à réfléchir aux points positifs de la formation judiciaire en ligne ainsi qu'à l'opportunité et à la manière de les appliquer à la formation en présentiel. Le programme se composait d'ateliers, de tables rondes et de séances plénières.

TITRE : Prévenir les condamnations injustifiées

FOURNISSEUR : Institut national de la magistrature

Dates : 14 et 15 novembre 2022

Aperçu : Ce colloque était consacré à l'examen des circonstances entourant les condamnations injustifiées. Il en lumière les facteurs courants, les problèmes potentiels et les remèdes appropriés à la portée des magistrats.

Objectifs : Les objectifs étaient de renseigner les juges sur les condamnations injustifiées, de les aider à repérer les problèmes potentiels dans leur salle d'audience et, ultimement, de leur donner les outils théoriques et pratiques nécessaires pour éviter les condamnations injustifiées.

Sommaire : Animé par des juges d'expérience et des théoriciens du droit, ce colloque donnait également la parole à des victimes de condamnation injustifiée, qui ont témoigné des conséquences sur leur vie. Il était question de l'ampleur du problème, du contexte social des condamnations injustifiées ainsi que de l'incidence des questions raciales et de genre. Les séances pratiques portaient sur l'évaluation de la crédibilité et de la fiabilité des déclarations, des confessions, des souvenirs liés aux perceptions et de l'identification par les témoins oculaires, et sur les lacunes dans la preuve médico-légale. Le colloque s'est terminé sur une allocution en l'honneur de David Milgaard.

TITRE : Colloque sur les procès devant jury en matière pénale

FOURNISSEUR : Institut national de la magistrature

Dates : 16 au 18 novembre 2022

Aperçu : Les procès devant jury en matière pénale comportent des difficultés particulières sur le plan du fond, de la preuve et de la procédure. Ce colloque était consacré à de tels procès, de la conférence préparatoire au prononcé du verdict, et à l'examen d'une multitude de questions de droit de la preuve et de droit substantiel que les juges de première instance rencontreront vraisemblablement dans des dossiers similaires.

Objectifs : Les objectifs étaient de fournir aux juges une formation complète sur les difficultés touchant le droit de la preuve, le droit procédural et le droit substantiel que l'on rencontre dans les procès devant jury en matière pénale, de la conférence préparatoire au prononcé du verdict, ainsi que de préparer les juges de première instance à gérer diverses questions de droit de la preuve et de droit substantiel auxquels ils doivent s'attendre dans des dossiers semblables.

Sommaire : Animé par des juges d'expérience et composé de brefs exposés magistraux, de tables rondes, d'exercices et de discussions en petits groupes, ce colloque portait sur une multitude de sujets, dont les suivants : conseils pour le processus de sélection du jury, incidence de l'arrêt *Cowan* sur les directives ayant trait à la responsabilité à titre de participant, invocations des articles 276 et 278 du Code criminel au milieu du procès, exercice des pouvoirs de gestion de l'instance après l'arrêt *Samaniego*, amélioration des directives au jury selon l'arrêt *R c W(D)*, détermination de la peine consécutivement au verdict du jury et nécessité de statuer sur les faits.

TITRE : Entendre et trancher les questions relatives à la Charte

FOURNISSEUR : Institut national de la magistrature

Dates : 29 novembre au 2 décembre 2022

Aperçu : Ce colloque communiquait aux juges le savoir-faire et les outils nécessaires pour gérer les demandes courantes en vertu de la *Charte canadienne des droits et libertés* ainsi que les questions procédurales complexes en découlant.

Objectifs : Les objectifs étaient de transmettre aux participants des notions avancées sur les principes de la *Charte* et les nouvelles décisions de jurisprudence importantes et de les rendre plus habiles à gérer les instances civiles ou pénales où il est question de la *Charte*.

Sommaire : Au fil d'exposés magistraux, de présentations, de travaux en petits groupes et d'autres activités pédagogiques interactives, les participants ont travaillé, avec l'aide des membres du corps professoral, sur une trame factuelle touchant les sujets suivants : protection contre les fouilles, les perquisitions ou les saisies abusives; détention arbitraire; droit à un avocat; droit à la vie, à la liberté et à la sécurité de la personne; droit à un procès dans un délai raisonnable; restriction raisonnable des droits conférés par la *Charte*; questions procédurales; recours. Ils ont ainsi pu perfectionner les compétences nécessaires pour gérer les questions relatives à la *Charte* dans leur salle d'audience.